# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 14 AOUT 1890. 63me Année



## L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Dennet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI. 14 AOUT 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

| | |
|---|---|
| Un an | $2 00 |

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.


## La propriété bâtie à Paris.

Le recensement et l'évaluation de la propriété bâtie, effectués, dans toute la France, par le service des contributions directes, assisté des répartiteurs, a été fait avec un très grand soin, et l'on connaît, dès lors, aussi exactement que possible, la valeur locative des immeubles. Pour Paris, le travail a été facilité par le grand nombre de baux notariés ou verbaux qui existent, et l'évaluation acquiert ainsi un caractère de précision des plus remarquables.

Il résulte, d'un document publié par la direction des finances de la Seine et dans lequel sont consignés les résultats de l'enquête, qu'il y avait à Paris, au 1er janvier 1889, 83,717 immeubles ou propriétés bâties—soit 80,919 maisons, 896 usines et 1,902 propriétés comprenant à la fois des maisons et des usines. Les locaux utilisables étaient au nombre de 1,135,559—soit 28,400 locaux d'usines et 1,107,159 locaux de maisons. La valeur locative des premiers s'élevait à 23 millions 1|2 de francs; celle des seconds était de 752 millions—ce qui porte à 775 millions 1|2 la somme à laquelle on peut évaluer le montant des loyers annuels de la propriété bâtie.

La répartition des locaux d'usine varie beaucoup suivant les arrondissements ; on en compte 3,142 dans le 11e arrondissement, 3,033 dans le 19e, de 2,600 2,760 dans les 3e, 13e et 15e arrondissements. 5 arrondissements ont plus de 1,000 locaux d'usines ; ce sont les 1er, 5e, 12e et 18e. Le 8e arrondissement et le 16e, qui sont pourtant des arrondissements peu industriels, en comptent 773 et 711. Il n'y en a, toutefois, que 2 dans le quartier du Roule et 7 dans les Champs-Elysées : c'est le chiffre du quartier des Invalides, du quartier Gaillon, du Palais-Royal. La Monnaie n'en a que 5. Enfin, c'est le 2e arrondissement qui est le moins industrieux, puisqu'on ne constate, pour ses quatre quartiers, que 95 locaux d'usines.

Dans les locaux qui ne servent pas à la grande industrie, des distinctions sont à faire. On doit compter à part les boutiques, les ateliers, les magasins, les locaux affectés à l'enseignement libre : l'enquête a montré qu'il y avait, pour ces diverses catégories, 158,144 locaux d'une valeur locative de 268 millions. C'est le 11e arrondissement qui comprend le plus grand nombre de ces locaux : il y en a 15,000 d'un loyer annuel de 18 millions. Mais c'est le 2e arrondissement, centre du commerce de gros et de détail qui a le chiffre de loyers le plus élevé. Les valeurs locatives de ses 11,500 locaux montent à près de 20 millions. Le 9e arrondissement compte 10,600 locaux d'une valeur de 32 millions.

Une autre catégorie comprend les écuries et les remises. Il y a, pour tout Paris, 14,894 locaux de cette espèce, d'un loyer annuel de 9 millions et demi. Le 1er arrondissement, où se trouvent le grand nombre de louenre, a naturellement les chiffres les plus forts : 1,478 locaux et 1,067,000 francs de loyers. Il ne s'agit là, bien entendu, que des écuries et remises occupées par des loueurs, car les locaux similaires tenant à une habitation bourgeoise, ne sont pas considérés comme affectés à l'industrie du louage, et sont, en conséquence, passibles de la taxe mobilière et classés dans les dépendances de l'habitation.

Signalons encore 130.110 locaux utilisés par des hôtels meublés ou des garnis, et qui ne sont pas imposables à la taxe mobilière.

On trouve, en fin de compte, que les locaux affectés au commerce et à la petite industrie, sont au nombre de 303,148, ayant une valeur locative de 305 millions et demi. Il reste ainsi, pour l'habitation et les dépendances des habitations, 804,011 locaux ayant une valeur locative de 446 millions. Dans ces chiffres sont compris les écuries, remises, serres, toutes annexes des maisons riches ou des hôtels : il y en a 11,666 d'un loyer annuel de 8 millions et demi. Le 8e arrondissement ne compte pas moins de 5,423 de ces locaux dont la valeur locative se chiffre par 3,855,000 francs. Viennent ensuite le 16e et le 7e arrondissement avec 1,300,000 et 1,150,000 francs de valeurs locatives.

Comme on peut le supposer, rien n'est plus varié que la répartition des loyers à Paris. Les percées faites dans les quartiers du centre comme dans les arrondissements de la périphérie, ont provoqué la construction de maisons modernes très largement aménagées, à côté d'immeubles séculaires presque délabrés. L'achèvement de l'avenue de l'Opéra, par exemple, n'a pas fait disparaître toutes les vieilles maisons de la Butte des Moulins. On trouve donc, dans presque tout Paris, des loyers au-dessus de 10,000 fr. et des logements au-dessous de 300 fr. Mais la proportion des uns et des autres diffère d'un arrondissement à l'autre, du 8e au 13e.

On se fait, d'ailleurs, une idée erronée du nombre de gros loyers. Ainsi il n'y a pas moins de 604.306 loyers inférieurs à 500 fr., 113.307 locaux valant moins de 1.000 fr. On relève ensuite 47,999 locaux allant de 1,000 à 1,999 fr.; 28.425 locaux de 2,000 à 4,999 fr. ; 7.555 locaux de 5,000 à 10,000 fr. ; et enfin 2,419 locaux supérieurs à 10,000 francs. Si l'on appelle petits loyers ceux d'une valeur locative inférieure à 1,000 francs, moyens loyers ceux qui vont de 1.000 à 3,000 fr., et gros loyers les locaux loués plus de 3,000 fr., on trouve que la valeur locative des premiers est de 212 millions, celle des seconds monte à près de 100 millions; le chiffre des troisièmes s'élève à 135 millions. Ces dernierr se trouvent principalement dans le 8e. Aussi cet arrondissement est-il, de tous, celui qui compte la somme de valeurs locatives la plus élevée : il a 71 millions 1|2 de valeurs locatives, tandis que le 13e n'en compte que 7 millions 1|2 pour un nombre de locaux sensiblement le même : 32,362 dans le 8e et 33,914 dans le 13e. Les arrondissements qui ont le plus de locaux d'habitation sont le 11e avec 76,500 et le 18e avec 74,000. Ce sont aussi, d'ailleurs, les deux arrondissements les plus peuplés.

Ce travail statistique très intéressant et fort bien fait, pourrait être le point de départ d'études curieuses. Contentons-nous de donner la répartition des locaux d'habitation au point de vue de la répartition de la taxe mobilière : il y a 358,395 locaux de 1 à 299 fr. dont le loyer total s'élève à 61 millions exemptés de toute contribution par l'Etat ; 166,201 locaux de 300 francs, à 499 francs, exonérés par la ville de Paris et dont la valeur locative n'est pas moindre de 60,776,000 francs; enfin, 280,415 locaux ayant une valeur locative de 324 millions 1|2 : c'est cette valeur qui sert exclusivement de base à la répartition de la contribution mobilière à Paris, et au calcul du centime normal.

—On nous prie d'annoncer que le tableau peint à l'huile par M. Geo. Gay et mis en loterie, a été gagné par le No 29 dont M. F. Casenave, 111 rue Decatur, était l'heureux possesseur.

La Salsepareille d'Ayer n'a jamais, jusqu'ici égalé le nombre des cures merveilleuses et des guérisons immenses faites chaque jour.

# LOUISIANE.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 9 août :

*(Suite.)*

—LETTRE DE LA PAROISSE LAFOURCHE :

Les rapports qui nous arrivent sur les récoltes du riz et de la canne, sont on ne peut plus encourageants. Nous avons eu, récemment, d'abondantes pluies. Il en est résulté que la canne a poussé avec une rapidité prodigieuse. Les prédictions sinistres de nos planteurs, à la suite des inondations, ne se sont pas réalisées. Le plant de canne ne laisse rien à désirer. En certains cas, il est meilleur qu'on ne l'a jamais vu; tout au moins, il égale celui des meilleures années connues.

On se plaint des souches, qui n'ont pas le développement voulu, mais quant à la hauteur, elles ne sont pas en retard.

—Il y a bien des années que le riz n'a été aussi beau. J'ai entendu dire que Mlle Laure Abadie avait commencé sa moisson, la semaine dernière, et qu'elle comptait faire une expédition, cette semaine. Cette semaine aussi, bon nombre de fermiers commenceront à couper leur riz. Depuis huit ou dix jours, le temps ne paraissait pas favorable, mais il l'est davantage aujourd'hui. Voilà déjà deux journées qui sont belles; il y a eu une petite ondée, juste assez pour humecter, un instant, le sol. Les bras ne manqueront pas, paraît il, pour la coupe du riz, et il est à espérer qu'il ne nous surviendra pas d'orages pour désappointer nos cultivateurs. Il serait d'autant plus malheureux, que nous avons, cette fois, non seulement une quantité, mais aussi une qualité supérieure.

—La question de la fermeture des dalles des rizières est maintenant agitée parmi les planteurs, dont les propriétés sont frappées d'interdit. Dans notre paroisse, j'ai entendu dire que M. John Seely a enlevé ses dalles; il en avait deux. Il n'est pas probable qu'il les remplace par d'autres conformes à la nouvelle loi ; la raison en est bien simple : l'étendue de son champ ne justifie pas les dépenses qu'occasionnerait la pose de dalles en fer. Plusieurs fermiers se sont enquis de ce que coûteraient ces tuyaux en fer; on croyait généralement que la dépense serait trop forte. Le Dr. Jos. Blanchard a été aux informations, et a pris tous les renseignements nécessaires. Il paraît qu'on avait exagéré la dépense. Un tuyau d'une capacité suffisante pour irriguer 200 acres de riz, ne coûterait pas plus de $175. Un petit tuyau serait proportionnellement moins dispendieux. Dans ces conditions, il semble que les fermiers feraient mieux d'en prendre leur parti et de se conformer à la loi. La première proposition faite à l'Assemblée Générale consistait à interdire complètement toute irrigation à travers les levées—ce qui aurait porté un coup terrible à l'industrie, car l'usage des syphons laisse beaucoup à désirer, et les pompes sont trop coûteuses. Il est impossible au propriétaire d'un champ de 20 à 50 acres d'en acheter une, sans faire un métier de dupe. Notre population a toujours la conviction que les dalles ne sont pas dangereuses, mais le législateur en a décidé autrement ; il faut bien se plier à la volonté de la majorité. Les riziers ne veulent pas faire la guerre aux sucriers, en se révoltant contre la loi. Il y a, d'ailleurs, place amplement pour les deux industries, comme le prouve notre paroisse, où toutes les deux sont florissantes.

—Notre population est charmée de se voir bientôt reliée à la paroisse Ascension par un chemin de fer. Il a été définitivement résolu de prolonger l'embranchement du Southern Pacific, qui court entre Schriever et Thibodaux, jusqu'à la raffinerie, à cinq ou six milles plus loin. Il sera beaucoup facile d'aller, de là, jusqu'à la paroisse Assomption.

La construction de ce chemin, jusqu'à la raffinerie, va engager une multitude de fermiers à planter la canne—surtout les petits fermiers qui se trouvent le long de la ligne—attendu que, à partir de ce moment, il leur sera aisé de placer leur produit. Les ingénieurs sont en train de faire le tracé de l'embranchement. Quant au droit de passage, il sera accordé, cela ne fait l'objet d'aucun doute. Le chemin sera prêt pour l'automne, à temps pour transporter les cannes qui sont actuellement sur pied.

—LETTRE DE LA PAROISSE ST MARIE :

Enfin les variations de température ont cessé ; nous avons eu, toute la semaine dernière, un temps agréable, sec—par conséquent, nos routes sont en bon état.

J'ai pu, la semaine passée, observer, avec soin, les récoltes, dans les environs de mon bayou Salé, de Centerville, de Franklin, Irish Bend, Baldwin et Charenton ; je dois dire que je ne les ai jamais vues en meilleur état, au mois d'août.

—Plus de 300 hommes sont actuellement employés à l'usine centrale Caffery. On a déjà posé un des appareils pour la lumière électrique. Quand le nouvel éclairage pourra fonctionner, on engagera de nouveaux travailleurs pour la nuit.

Les fondements du triple effet sont achevés; dans deux semaines, l'appareil sera ici. Le puits artésien a, maintenant, 210 pieds de profondeur, mais on n'a pas encore obtenu une quantité suffisante d'eau. M. Morris a ordonné de creuser plus profondément.

—Sur l'habitation Alice, il y a des cannes de 9 pieds de haut ayant 17 noeuds rouges.

—LETTRE DES ATTAKAPAS :

Le coton est une plante bien fragile; la culture en est sujette à bien des mésaventures : aux chenilles, aux vers, à la rouille, à la chute des grabots, aux orages. La moindre faute du cultivateur peut faire manquer une récolte. Il n'en est pas de même du planteur sucrier, mais il a aussi ses ennuis—ceux du bill McKinley, qui le menace de l'invasion du sucre de betteraves et de celui des îles Hawaï.

—Nous avons beaucoup d'orages, de pluies, mais rien de cela n'effraie le planteur sucrier, et le travail fait, il se repose.

—Le riz épie rapidement, sur Clarisse; la coupe commencera la semaine prochaine.

M. James H. Hutches fera, de bonne heure, sa première expédition de riz sur le marché.

—La canne est riche en promesses.

—Quant au maïs, il éclipsera ceux des années passées.

—Les prix d'achat publiés par l'usine centrale Caffery, satisfont tout le monde.

—Le travail est abondant parmi les planteurs, mais la population de couleur a déjà en vue la perspective de la rouaison ; c'est là le but de ses ambitions. Rien ne pourrait l'en faire démordre et la forcer à soigner le coton, lorsqu'il sait qu'il y a, ailleurs, de la canne à travailler.

—LETTRE DE LA PAROISSE CALCASIEU :

La semaine passée a été chaude et sèche. Dans quelques localités, il est tombé d'abondantes pluies; aussi le riz est-il superbe; il donnera de 12 à 15 barils l'acre. Dans d'autres localités, l'eau a tellement manqué, que la plante est à peu près perdue.

Dans une partie de Calcasieu, le riz épie fort bien, la tige en est solide; c'est qu'il a été bien irrigué. A un mille plus loin, au contraire, vous apercevez des champs où le riz est presque mort, détruit par le soleil et la sécheresse.

—Bon nombre de fermiers font des efforts désespérés, pour se procurer de l'eau, d'une façon quelconque, mais ils n'y peuvent réussir.

Il est évident qu'il y aura un fort déficit dans le rendement, et que bien des attentes seront déçues. Certains fermiers qui habitent les régions humides, se raisonnent que d'après ce qu'ils ont sous les yeux, et se font une trop haute idée de la récolte actuelle. Ils se trompent, et ils seront déçus dans leurs calculs.

—MM. Wood et Barber, de Jennings, ont acheté une pompe d'une nouvelle invention. Elle exige, pour fonctionner, une machine de 6 à 8 chevaux, et donne 3000 gallons d'eau à la minute. Ils font des efforts inouïs pour sauver leur récolte, qui, à l'heure où je vous écris, est tout à fait à sec.

—M. Newcomer, de Jennings, a reçu sa machine de traction. Il va la mettre à l'œuvre et tirer de l'eau du puits profond creusé par lui. Il fait que l'eau fasse un grand trajet, sur un terrain desséché, avant d'arriver au champ à irriguer. Il n'a pas réussi, jusqu'à présent. Il ne réussira pas.

—M. W. W. Duson, de Crowley, pompe de l'eau et irrigue 2,000 acres de riz. Il sauvera toute sa récolte.

—La plupart des batteuses à vapeur fonctionnent dans les champs, où l'on peut se procurer de l'eau.

—On demande des ingénieurs que l'on paie de $2 à $5 par jour. On en prendrait bien davantage, si l'on pouvait les avoir.

—Plusieurs anciens planteurs riziers du Mississippi sont en train d'examiner nos ressources et les récoltes de notre paroisse, en vue d'acheter de vastes terrains le long des cours d'eau. "Nous faisons du riz, disent-ils, dans de meilleures conditions qu'eux."

Quelques-uns creusent leurs canaux pour obtenir de l'eau.

Il y a des champs de 200 acres et plus qui sont aussi à sec qu'un magasin à poudre. Ce riz résistera à la chaleur, mais il perdra beaucoup, même s'il se mettait à pleuvoir, attendu que l'épi a commencé à se former. Quant à la sécheresse, elle a empêché bien des épis de se former. Un grand nombre de champs de riz de la Caroline, épient, malgré la sécheresse ; les épis se remplissent, mais le grain sera léger ; il ne pourra prendre la consistance voulue, ou il se gâtera.

Le riz de Honduras subit, nécessairement, les effets du temps sec, plus que l'autre variété.

—Nous avons d'assez fortes pluies, dans certaines localités favorisées, mais à mesure que le temps passe, la pluie devient de moins en moins efficace. Il y a des planteurs qui disent que nous avons une saison humide. Le fait est que la dernière lune a été humide—comme disent les Créoles—mais elle ne nous a pas donné d'eau. Les champs en question sont restés à sec. Il en sera, cette année, comme de l'année dernière. Nous gagnerons ou perdrons suivant la sécheresse qu'il aura fait.

## La Nouvelle Revue.

**Livraison du 1er août 1890.**

SOMMAIRE.

**Manœuvres d'Automne**, par M. G. G....
**Venise en 1890**, par le Prince De Valori.
**De l'Automatisme dans les Opérations de l'Activité mentale**, par le Dr J. Luys.
**Ayesa** (1re partie) par M. Brun de St-Pol-Lias.
**La Manufacture de Sèvres**, par M. Edouard Garnier.
**L'Hiver**, (fin.) par M. Alfred Ernst.
**La Littérature de la Suisse française**, (2e partie et fin.) par M. Virgile Rossel.
**Le Climatoscope scientifique**, par M. Stanislas Meunier.
**Echos d'Extrême Orient**, par M. Philippe Lehault.
**Un Mot d'Explication**, par M. Tattistcheff.
**Les Prononciations de la France au sujet de l'Heure universelle**, par M. Tondini de Quarenghi.
**Les Allemands de la Baltique**, par un Russe.
**Lettres sur la Politique extérieure**, par Mme Juliette Adam.
**Chronique politique**, par M. Raoul Frary.
**Théâtre: Drame et Comédie**, par M. Marcel Fouquier.
**Revue agricole**, par M. Georges Ville.
**Carnet mondain.**
**Revue financière.**
**Bulletin bibliographique.**

Eckert, chez P. Werlein, 135 Canal, peut vous vendre Pianos, orgues, musique, ou instrument de musique.

L'Agne Cure d'Ayer ne manque jamais de guérir les fièvres intermittentes, et toutes les maladies miasmatiques. Cure infaillible.

DÉCRETS PUBLIÉS DANS LE "JOURNAL OFFICIEL" DE PARIS.—Aux termes d'un décret paru dans le *Journal officiel*, toute cartouche de dynamite mise en vente, doit porter sur son enveloppe l'indication de la nature et du dosage des substances constituant l'explosif, de façon à permettre le calcul de la température de détonation.

Aux termes d'un décret paru au *Journal Officiel*, et qui sera exécutoire à partir du 1er août prochain, les lettres de valeurs déclarées, directement transmises en France aux bureaux français à l'étranger, et *vice versâ*, ou échangées par ces bureaux entre eux, seront passibles, en plus de la taxe d'affranchissement et du droit fixe applicable aux lettres recommandées pour la même destination, d'un droit proportionnel d'assurance de vingt centimes pour cent francs déclarés. La taxe et les droits dont il s'agit devront être acquittés en timbres-poste par les expéditeurs.

LA VIE SOUS-MARINE. CURIEUSES EXPÉRIENCES.—Des expériences curieuses sur la vie sous marine viennent d'être faites dans la Méditerranée au moyen de la cloche à plongeur. M. H. Fol, examinant la surface de l'eau par la vitre du casque, a aperçu une grande surface claire, un cercle, formant un angle de soixante-trois degrés. Au delà du cercle, l'eau était noire et de la couleur de la mer. Déjà à une profondeur de quelques mètres, les rayons du soleil ne pénétrent plus. Lorsque le soleil descend vers l'horizon, le plongeur, à dix mètres de profondeur, voit, tout à coup succéder le crépuscule au grand jour.

Un jour, M. Fol crut la nuit tombée : remontant, il se trouve en plein jour. Les physiciens expliquent ce phénomène par le fait que les rayons solaires, frappant la surface de l'eau, ne pénètrent plus au-delà d'un angle d'incidence déterminé. Dans l'eau, les mêmes objets prennent une teinte foncée; à trente mètres, les poissons rouges se voient en noir ; si le plongeur remonte brusquement, l'horizon lui semble être de teinte rouge. En ce qui concerne la transparence de l'eau, M. Fol ne distinguait plus rien à trente mètres de profondeur.

LES ENFANTS ABANDONNÉS.—PROJET DE LOI DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR EN FRANCE.—Le ministre de l'intérieur va déposer, à la Chambre, un projet de loi qui a pour objet l'ouverture d'un crédit de 2 millions, en exécution de la loi du 25 juillet 1889 sur les enfants délaissés, maltraités ou moralement abandonnés.

On sait que cette loi permet à la justice de prononcer la déchéance des parents qui délaissent ou maltraitent leurs enfants. Ceux-ci sont confiés, soit à l'Assistance publique, soit à des Sociétés de bienfaisance, soit à des particuliers. Aux termes de l'article 25 de cette loi, l'Etat s'engage à payer une subvention aux départements qui assimilent, pour la dépense, les enfants abandonnés, aux enfants assistés. Cette subvention est de cinquième de la dépense. Le crédit de 2 millions demandé par le ministre, a pour but d'assurer l'application, en 1890, de cette disposition légale.

UN MUSÉE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE A BERLIN.—Le fonds de ce musée qui vient d'être ouvert, et qui est placé sous la direction du ministère des beaux-arts, est formé par la collection d'instruments anciens que l'Etat prussien a racheté en 1889 à M. Paul de Vitt, de Leipzig.

D'autres collections tirées des musées de l'Etat et des bibliothèques royales ont rapidement augmenté l'importance de ce musée, qui est déjà le plus riche de l'Europe, après ceux de Paris et de Bruxelles.

Parmi les instruments précieux qu'on y voit, il y a le fameux quatuor de Beethoven qui, récemment, a été exposé à Bonn, et le violon d'étude de Mozart. Il y a également un orchestre complet des vieux instruments à vent en parfait état de conservation.

LES ITALIENS A BERLIN.—Les Italiens qui sont allés à Berlin prendre part au concours de tir fédéral allemand, en sont revenus très vexés. Ils ont été satisfaits de l'accueil de la population; mais ils se plaignent très fort du Comité du concours, qui n'a pas pris le moindre souci d'eux et ne leur a pas accordé le moindre prix, quoqu'ils prétendent avoir au droit à plusieurs hautes récompenses. Ce qui a porté au comble leur irritation, c'est qu'un journal allemand—la *Saale Zeitung*—a raconté qu'ils avaient fait un colossal fiasco, et qu'il les a appelés "*mangia maccheroni*". Le *Messaggiero*, dont le directeur se trouvait parmi les tireurs italiens, relève cette qualification peu gracieuse, qu'il ne s'attendait pas à trouver dans la bouche de fidèles alliés, et fait remarquer qu'au concours de Rome, les Allemands avaient été reçus de toute autre façon.

## L'élection de la Charente, en France.

A ne rien cacher—écrit M. SPULLER, dans la *République française*—nous aurions préféré au scrutin sénatorial de la Charente la victoire de M. Marrot, ancien député, qui a toujours voté avec la majorité républicaine, à celle de M. Martell, grand marchand d'eau-de-vie, qui a fait partie autrefois de l'Assemblée nationale de Versailles, contribué au renversement de M. Thiers et voté contre la Constitution. Mais les électeurs sénatoriaux de la Charente ont préféré M. Martell à M. Marrot; nous n'avons rien à dire et seulement à nous incliner.

Cependant, tout en nous inclinant, il nous sera permis de faire remarquer que M. Martell d'aujourd'hui ne nous paraît guère ressembler à M. Martell d'antan, si toutefois l'un et l'autre sont bien le même et unique M. Martell. Celui d'autrefois était fort passionné en politique, celui d'aujourd'hui semble fort assagi. Celui d'autrefois faisait de la lutte; celui d'aujourd'hui n'aspire qu'au repos. Celui d'autrefois jetait à bas un gouvernement qui était pourtant de nature à offrir toutes garanties d'ordre et de stabilité à tous les conservateurs; celui d'aujourd'hui se déclare prêt au contraire à soutenir tous les gouvernements, républicains fussent-ils, pourvu qu'ils lui assurent la paix et la dignité au-dedans, comme au dehors. En vérité, c'est à se demander si c'est bien le même et unique M. Martell.

Eh bien ! oui, c'est le même seulement, nous revoyons M. Martell à quinze années de distance, quinze années qui ont plus fait qu'on ne le croit pour asseoir définitivement la République en ce pays : il n'y en a pas, il ne saurait y en avoir preuve meilleure que la position prise par M. Martell devant le collège des électeurs sénatoriaux de la Charente.

Oh ! nous ne nous faisons aucune illusion ! Que les temps, au lieu d'être calmes, redeviennent agités, les passions politiques se réveilleront, se déchaîneront, voudront se donner libre carrière, celles de M. Martell comme les autres. Chacun tiendra à honneur de tirer son drapeau et de mettre flamberge au vent. Mais, aujourd'hui, rien de pareil et personne ne songe à partir en guerre. Et contre qui, grands dieux ! Contre la volonté générale de la France ? Est-ce que cette volonté n'est pas là, claire, immuable, attestée par vingt scrutins ? La France veut la République. M. Martell n'a garde de dire qu'il n'en veut pas. Quelle est au juste son opinion et quel est le prince de ses préférences ? Est-il pour Philippe VII ou pour d'Orléans ? Non, il est Charentais et, suivant toute apparence, il est plutôt bonapartiste que royaliste. Mais pour quel Bonaparte ? Est-ce pour le prince Napoléon Géroute ou pour Victor, son fils révolté, qui plaît tant à M. Cunéo d'Ornano, grande électeur dans le collège sénatorial de la Charente ? M. Martell se garde bien de le dire. Il ne demande rien qu'un gouvernement gardien de la paix et de la dignité de la France aussi bien au dedans qu'au dehors.

Hé ! mais, ce n'est pas là un si mauvais programme. Nous le trouvons même fort bon pour la République, et M. Martell peut être sûr que s'il s'y tient nous ne lui ferons pas grise mine. Rien ne nous plaît davantage que de voir venir à la République, sans bruit et sans fracas, ceux qui d'ailleurs ne peuvent pas faire autrement.

CONCOURS DE LOCOMOTIVES, EN FRANCE.—Des expériences de vitesse ont été faites, dernièrement, sur la ligne de P.-L.-M., entre Montereau et Sens, avec des machines de l'Est et de l'Orléans.

Les locomotives ont atteint une vitesse de 144 kilomètres à l'heure. C'est une machine système Crampton, transformée aux ateliers d'Epernay, appartenant à la ligne de l'Est, qui a donné le maximum de vitesse, 144 kilomètres à l'heure. A la première épreuve, elle avait marché avec une vitesse de 141 kilomètres, c'est à-dire le double des rapides.

Les mêmes expériences vont être reprises avec des trains chargés.

Déjà des essais de vitesse avaient été faits avec des machines du Nord, qui avaient donné d'excellents résultats.

Le but de ces expériences est de savoir quelle est la meilleure des locomotives.

ROUSSET.—Décédée hier, 13 août, à Mandeville, La., à l'âge de 60 ans, le Colonel RAYMOND MANINT, natif de Toulouse France.

Les journaux de Toulouse sont priés de reproduire cet avis.


## TO-KALON.

Vins rouges, Sauterne et Reading : vins blanc Tokay, Angélica, Muscatelle, Blackberry Brandy, Porto, Sherry, Clubhouse brandy fait avec le raisin pur, supérieur et pur cognac importé directement du vignoble de H. W. Crabb, Oakville, comté Napa, California.

Paul N. Gerwerzhz, Sole Agent
129 rue Royale, coin Toulouse
Sample Room No 67 1|2 rue Carondelet, coin Perdido. 9 juil—6 m

## RÉOUVERTURE
—DU—
## RESTAURANT DE LÉON,
**No 23 rue St-Charles.**

Cet établissement bien connu, entièrement redécoré et remis à neuf, rouvrira ses portes MARDI, le 12 août, 1890, pour l'agrément de ses anciens amis et clients et le public en général.

Comme d'ordinaire, la carte portera les meilleurs mets du marché préparés sous la direction d'un chef de cuisine de renom, Félix Camors. Les vins les plus fins composent la cave de l'établissement. La bienvenue est souhaitée à tous.

Léon Samuelson, Propriétaire.
23 rue St-Charles.

Aussi, Magasin de vins et de liqueurs, 53 rue St-Charles, Nouvelle Orléans, Lne.

Propriétaire de la Bovette St-Charles et du Salon de Billard, sous l'Hôtel St-Charles. Bureau Commerciale, 61 rue du Camp 12 août—3f

Magasin du Bon Marché

## F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier,
—Marchand de—
**Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.**
**133 - RUE ROYALE - 133**
Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achète et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc—1 an

Agence d'assurance non compagnie de JAMES PREVOST,
135 rue Gravier, N. O., Lne.

Le soussigné informe ses amis et le public qu'il est seul agent représentant, dans cette ville, des compagnies américaines dont le capital actif représente plus de dix millions de dollars. Il n'est pas lié par les tarifs ou les conventions d'une association quelconque, et il engage les personnes désireuses d'assurer leurs propriétés à venir s'entendre avec lui pour des polices à long ou à terme. Pertes ajustées et payées sans escompte.

JAMES PREVOST.
13 août—1 an—dim mer ven

## Dr J. B. PEREZ,
**Médecin et Chirurgien,**
Ayant une expérience de 25 années pour traitement et la cure de toutes les maladies des
**Organes Génito-Urinaires,**

Et des maladies provenant de débilité nervous ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques négligées ou vieuses. La maladie de Bright, la Gravelle, le Catarrhe de la vessie, l'Ecoulement, la Spermatorrhée et tous les désordres d'une nature secrète sont traités sans usage de mesure ni d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures sauvées. Rétrécissements de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer au bureau du Dr Perez, 18 rue des Remparts, côté sud, près Canal, les pilules dites : "Dr Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irregularités de femmes.
13 déc—1 an


## Les Martyrs

Des maux de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient commencé à faire usage de la Salsepareille d'Ayer. Alors ils regrettent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local; et jusqu'à ce que la **Salsepareille d'Ayer** eût effectué son travail, comme Altératif et Epurateur de Sang, ils étaient condamnés à souffrir.

La femme de Samuel Page, 21 Austin st., Lowell, Mass., était depuis longtemps, sujette à d'horribles maux de tête, résultat de désordres de l'estomac et du foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsepareille d'Ayer.

Frank Roberts, 727 Washington st., Boston, dit qu'il avait autrefois de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il prît de la Salsepareille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui pût lui donner un

**Soulagement Permanent.**

"Je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de faiblesses, et étais à peine capable de me traîner dans la maison," écrit Mme. M. M. Lewis, de A st., Lowell, Mass. "La Salsepareille d'Ayer a accompli un merveilleux changement dans mon cas. Je me sens maintenant aussi bien portante et aussi forte que jamais."

Jonas Garman, Esq., de Lykins, Pa., écrit : "Chaque Printemps, pendant des années, j'ai souffert d'une manière affreuse de maux de tête, causés par l'impureté du sang et de la bile. Il me semblait pendant des jours et des semaines que ma tête allait se fendre. Rien ne me soulagea jusqu'à ce que je prisse de la Salsepareille d'Ayer. Cette médecine m'a guéri complètement."

Quand Mme. Genevra Belanger, du No. 24 Bridge st., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsepareille d'Ayer, elle avait souffert depuis nombre d'années d'une affection grave des reins. Chaque Printemps, aussi, elle était affligée de maux de tête, de la perte d'appétit et d'indigestion. Une de ses amies la persuada de faire usage de la Salsepareille d'Ayer, laquelle lui profita merveilleusement. Sa santé est maintenant parfaite. Les Martyrs des maux de tête devraient essayer l'

**Ayer's Sarsaparilla.**

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats Unis. Prix $1, six flacons, $5. Valant $5 le flacon.


## INSTITUTIONS.

### Institut Garnatz.

Mlle Léonie de Vienne, directrice, 222 rue Coliseé, entre Quatrième et avenue Washington. Pensionnat et External de jeunes demoiselles. La vingt-sixième session commencera le 1 octobre.

Pour plus amples renseignements s'adresser à l'Institut.
10 août—2m—dim mar jeu

### COLLÈGE JEFFERSON.
**Paroisse St-Jacques, Lne.**
**Sous la direction des Pères Maristes.**

Ce Collège est situé à Collège Point sur les rives du Mississippi, à 50 milles en amont de la Nouvelle-Orléans, et à avec celle ci des communications de toutes les heures par bateaux et par les chemins de fer "Mississippi Valley" et Texas Pacific.

Conditions modérées—La session commencera le 7 octobre. Pour toutes informations, s'adresser au Très Rév. Thomas Henry, Convent P. O paroisse St-James, Lne.
2 août—au 7 oct.

**Université Tulane de la Louisiane.**—La prochaine session annuelle du Collège Tulane, Ecole Supérieure et "Sophie Newcomb Memorial College" commencera le 1er octobre 1890. Le Collège Médical ouvrira le lundi 20 octobre, et le Département de Droit, le 17 novembre. On peut se procurer des catalogues renfermant toutes les informations désirables en s'adressant au secrétaire de l'Université.

WM. PRESTON JOHNSTON,
2 août—3m Président.

## DATE DE FONDATION, 1805
## COMPAGNIE D'ASSURANCES
— DE LA —
## NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company et New Orleans.
Etablie en 1805.
**BUREAUX : 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.**
## Capital - $500,000

J. TUYES, Président
A. SCHREINER, Vice Président,
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS :
JEAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOEST.
PIERRE FOUTZ, H. GALLY.
D. FATJO, A. SCHREINER.
JEAS. SCHMIDT, J. G. VINCENT.
JULES TUYES, R. LABOUISSINI,
EUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fév

## CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Ouverte de 11 h. du matin à 4 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er août 1890.

Liste de publication

| | |
|---|---|
| Allnin, Henri | Laporte, Emile Guillaume |
| Besson, Samuel | Lemonnier, Léonard |
| Bontemps, Joseph | Morin, Joseph |
| Brassard, Paul Julien | Ostalier, Charles Louis Auguste |
| Brittain Chevret, Edouard | Ribas, Jean, dit Lafond |
| Chambaque, François | Pambrun, Baptiste |
| Chtoux Beroyat, Baptiste | Blanchy (veuve) née Petit, Frédéric (veuve et enfants de) |
| Coustadon, Jean | Provent, Julien |
| Defourcade, Jean Marie | Richard, Georges |
| Defourcade, Jean Baptiste | Tarant, Louis |
| Galice | Torrès, Antoine |
| | Vialleton, Antoine dit Claudius |
| | Voisin, Auguste |

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à communiquer à mes vice des notes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans à les faire certifier, préalablement,